

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
SEANCE DU MERCREDI 22 JUILLET 2020

Le 22 juillet 2020 à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE, Maire.

Présents :

Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Sandrine RAMBAUD, Josiane COUILLEAUX, Aline LEBRETON, Aurore BIBRON, Annabelle FOUQUET et Coralie GERAULT.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Daniel GERAULT, Raymond LELIEVRE, Stéphane MANCEAU, Loïc JORRÉ, René VAUGEOIS et Damien COUILLEAUX.

Absents excusés : Denis MARCHAND donnant pouvoir de vote à Aurore BIBRON

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

ORDRE DU JOUR

- I. **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 ET DES BUDGET ANNEXES**
- II. **TABLES DE PING-PONG EXTERIEUR**
- III. **MOBILIER MAISON DES SERVICES**
- IV. **SALLE DES LILAS : AIDES REGIONALES**
- V. **APPEL A CANDIDATURE MAITRISE D'ŒUVRE SALLE DES LILAS, ZA ET LOTISSEMENT**
- VI. **SUBVENTION ASSOCIATIONS**
- VII. **DROIT DE PREEMPTION URBAIN**
- VIII. **CONTRAT BALAYAGE VOIRIE**
- IX. **DERATISATION**
- X. **QUESTIONS DIVERSES**

I- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 ET DES BUDGETS ANNEXES

a) Budget Principal Commune

La section de FONCTIONNEMENT en dépenses et recettes s'équilibre à **1 528 248,40€**.

La section d'INVESTISSEMENT en dépenses et recettes s'équilibre à **1 243 389,81€**.

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le budget primitif de la commune pour l'année 2020.

b) Budget Assainissement

La section de FONCTIONNEMENT en dépenses et recettes s'équilibre à **43 939,52 €**.

La section d'INVESTISSEMENT en dépenses et recettes s'équilibre à **48 073,47 €**.

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le budget primitif de l'assainissement pour l'année 2020.

c) Lotissement du Muguet

La section de FONCTIONNEMENT en dépenses et recettes s'équilibre à **55 123,74 €**.

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le budget primitif du lotissement du Muguet pour l'année 2020.

II - TABLE DE PING-PONG EXTERIEUR

Après plusieurs recherches auprès de différents fournisseurs, Mickaël DELAHAYE présente au conseil municipal le devis de la société Décathlon Pro pour l'achat de 3 tables de ping-pong pour un montant de 2 433,33€ HT (une à l'aire de jeux, une à la salle des Lilas et une à l'école) pour nos activités jeunesse).

La CAF subventionne cet achat à hauteur de 1 200€.

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le devis de la société Décathlon Pro pour un montant total de 2 433,33€ HT.

III- MOBILIER MAISON DES SERVICES

Après plusieurs recherches auprès de différents fournisseurs, Sandrine RAMBAUD présente au conseil municipal les mobiliers retenus pour la maison des prestations médicales, paramédicales et de services.

Le devis de la société Gosto s'élève à 2 618,63€ HT pour l'achat de bureaux, de casiers sécurisés par cadenas et chaises.

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le devis de la société Gosto pour un montant total de 2 618,63€ HT.

IV-SALLE DES LILAS : AIDE REGIONALE PLAN DE RELANCE

DELIBERATION : Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, Mickael Delahaye à faire la demande de fonds du plan de relance de la région pour un montant de 75 000€ concernant la rénovation énergétique de la salle des lilas.

V- APPEL A CANDIDATURE MAITRISE D'ŒUVRE SALLE DES LILAS, ZA ET LOTISSEMENT

Mickaël Delahaye demande l'autorisation au conseil municipal de lancer l'appel à candidature pour la maîtrise d'œuvre concernant les projets suivants : salle des Lilas, ZA et le lotissement route de Mayenne.

Des groupes de travail sont constitués pour suivre ces appels à candidature :

- ✓ **Salle des Lilas** : René Vaugeois, Sandrine Rambaud, Aurore Bibron, Coralie Gérard
- ✓ **ZA et Lotissement** : Christelle Beaudouin, Raymond Lelièvre, Daniel Gérard, Damien Couilleaux et Josiane Couilleaux

DELIBERATION : Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, Mickael Delahaye à lancer l'appel à candidature de maîtrise d'œuvre pour ces 3 projets.

VI- SUBVENTION ASSOCIATION

En application à la règle instituée, la subvention s'élève à 530€ pour l'association de l'Etoile Bleue tennis de table.

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le versement de la subvention d'un montant de 530€ à l'Etoile Bleue tennis de table.

VII- DROIT DE PREEMPTION URBAIN

- 100 rue des Tisserands

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, de ne pas faire valoir son droit de préemption urbain pour le bien sise 100 rue des Tisserands.

VII- CONTRAT BALAYAGE VOIRIE

Daniel Gérard présente au conseil municipal deux devis pour le balayage de la voirie (8,5 km) notre contrat arrivant à échéance avec la société LPS. Les devis sont les suivants :

- ✓ Société LPS (Argentré) : 1 576,72€ HT
- ✓ Société PESLIER (La Bazoge Montpinçon) : 1 998,60€ HT.

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le devis de la société LPS pour un montant total de 1 576,72€ H.T pour une durée de 3 ans.

IX- DERATISATION

Christelle Beaudouin présente au conseil municipal le devis de la société FARAGO, entreprise de lutte contre les nuisibles, avec 12 points de pose sur la commune pour un montant de 750€ HT avec trois passages sur l'année.

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le devis de la société FARAGO pour un montant total de 750€ HT et pour une durée d'un an.

X- QUESTIONS DIVERSES

➤ Indemnités gardiennage

Mickael Delahaye propose au conseil de verser l'indemnité annuelle pour le gardiennage de l'église comme chaque année à Pierre-Antoine GARREAU. Celle-ci s'élève à 120.97€.

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le versement de l'indemnité annuelle de gardiennage de l'église d'un montant de 120.97€ pour l'année 2020 à Pierre Antoine GARREAU.

➤ Commission électorale

Mickael Delahaye informe le conseil que nous devons ajouter un suppléant à la commission électorale. Josiane Couilleaux se propose comme suppléante.

DELIBERATION : Le conseil municipal nomme, à l'unanimité, Josiane COUILLEAUX en tant que suppléante de la commission électorale.

➤ Commission appel d'offres

René Vaugeois se propose d'être le titulaire de la commission d'appel d'offres suite à un ajout de membre nécessaire.

DELIBERATION : Le conseil municipal nomme, à l'unanimité, René Vaugeois en tant titulaire de la commission appel d'offres.

➤ Contrôle de légalité

Mickael Delahaye informe le conseil que Daniel Gérard et Sandrine Rambaud ont été déclarés avec la même délégation par erreur.

Mickael Delahaye demande au conseil le retrait de l'ancienne délégation et l'attribution de la nouvelle « voirie, cadre de vie et environnement » à Daniel Gérard.

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le retrait de l'ancienne délégation et l'attribution de la nouvelle « voirie, cadre de vie et environnement » à Daniel Gérard.

➤ Achats équipements agents communaux

Sandrine RAMBAUD présente au conseil municipal deux devis concernant l'achat d'équipements équivalents pour les agents communaux :

- ✓ Protecthoms : 479,69€ HT
- ✓ Rubion : 458,02€ HT

Sandrine Rambaud propose au conseil de retenir la société Rubion.

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le devis de la société Rubion pour un montant de 458,02€ HT.

➤ **AMRF**

Mickaël Delahaye propose au conseil d'adhérer à l'association des maires ruraux de France pour un montant de 120€.

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, l'adhésion à l'association des maires ruraux de France pour un montant de 120€.

➤ **AMF**

Mickaël Delahaye informe le conseil que nous devons renouveler notre adhésion annuelle à l'AMF pour le pôle du Marché public : 200€ et pour l'hébergement du site internet : 200€.

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, l'adhésion du pôle marché public pour un montant de 200€ et l'adhésion pour l'hébergement du site internet d'un montant de 200€.

➤ **Paroisse Ste Anne**

Mickaël Delahaye informe le conseil que la paroisse Sainte Anne nous demande de prendre en charge l'électricité de l'église de Commer au vu de leurs difficultés. La somme demandée est de 600€ par an.

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, la prise en charge de l'électricité de l'église de Commer pour un montant total de 600€.

➤ **Distribution des masques**

Mickaël Delahaye informe le conseil que l'Etat va fournir de nouveaux masques gratuitement, qui seront réceptionnés à Mayenne Communauté la semaine du 27 juillet 2020 pour une distribution dans les communes la même semaine à raison de deux masques par Commérois de plus de 11 ans.

➤ **Association Etoile bleue Football**

Damien Couilleaux, par le biais de l'association de l'étoile bleue Football, demande au conseil l'achat de néons à LED pour le nouveau préau du terrain de football et le local de traçage pour un montant total de 105€ (3x35€).

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, l'achat de trois néons pour l'association de Football pour un montant total de 105€.

Il est 00h40, la séance est levée.

